

HOMMES &  
ENTREPRISES



REUNIONS COLLECTIVES



## POINT ACCUEIL INSTALLATION

*CRÉER OU REPRENDRE UNE ENTREPRISE*

SERVICES - CONSEILS - FORMATIONS

PROAGRI



CHAMBRE  
D'AGRICULTURE  
LOIR-ET-CHER

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU LOIR-ET-CHER AU SERVICE DES AGRICULTEURS ET DES TERRITOIRES

Vous envisagez de vous installer en créant votre entreprise agricole, en reprenant une exploitation existante, ou en vous associant dans le cadre d'une société. Ou bien encore, vous êtes intéressé par le métier d'agriculteur et vous vous interrogez sur les différentes voies d'accès possible.

Quelque soit votre projet et son point d'avancement, le Point Accueil Installation vous accueille et vous permet d'avoir une première écoute et un premier échange avec des conseillers Installation, dans le cadre d'une réunion collective qui a lieu tous les mois. Inscrivez-vous !

A proximité de chez vous, les conseillers Installation vous aident à mieux définir votre projet, vous informent sur les étapes essentielles à sa réussite, et vous orientent vers les personnes ressources. Vous repartirez avec un plan d'action personnalisé qui vous indiquera la marche à suivre pour concrétiser votre projet et le mener à son terme.

### Objectifs

- ✓ Une écoute professionnelle de votre projet
- ✓ Connaître les démarches à l'installation
- ✓ Connaître les aides à l'installation

### Contenu

Une information sur :

- ✓ Le Statut juridique, social et fiscal de l'agriculteur
- ✓ S'installer à titre principal ou secondaire
- ✓ Demander l'autorisation d'exploiter
- ✓ Vérifier sa capacité professionnelle
- ✓ Vérifier la faisabilité économique
- ✓ Les étapes à la création ou reprise d'entreprise
- ✓ Les aides à l'installation

### En pratique



DURÉE

Réunion collective en matinée (9h-13h)



PUBLIC

Futur porteur de projet d'installation



DOCUMENTS REMIS

Documents de présentation



GRATUIT



CONTACT

PAI

02 54 55 20 00

[pai@loir-et-cher.chambagri.fr](mailto:pai@loir-et-cher.chambagri.fr)